

la sûreté générale ou spéciale. La victime arrêtée, avant d'être dirigée vers la prison, doit rester quelques jours ou quelques semaines dans les sous-sols, et quand ils s'agit de détenus dont le sort n'est pas encore déterminé, il leur faut attendre dans ces postes encore plus longtemps, quelques fois même trois mois.

Ce ne sont pas les conditions d'hygiène ou de structure qui rendent la vie des détenus insupportable dans l'obscurité opaque de ces sous-sols, ce sont les tortures qu'ils subissent par leur tortionnaire, le sadisme raffiné avec lequel les mercenaires de la dictature appliquent les tortures à leurs innombrables victimes.

Voici quelques exemples: Au moment où la victime franchit le seuil de la sûreté, elle doit être purgée avec de l'huile de ricin. La dictature emprunte au fascisme étranger des moyens de contrainte qui ont déjà fait leurs preuves. L'emprisonné doit absorber 100-150 grammes de ce purgatif, et en cas de résistance par le moyen d'un entonnoir. Il est évident qu'une telle dose peut provoquer même la mort. Tout cela, comme nous l'avons déjà dit, se passe à la Sûreté Générale et à la Sûreté spéciale d'Athènes. A la Sûreté spéciale de Salonique, les choses sont pires encore. Là-bas, ils ont trouvé d'autres moyens d'enseigner la "troisième civilisation" à leurs victimes. Des moyens tout à fait originaux. On déshabille les détenus et on les fait coucher sur des colonnes de glace.

Les vieux procédés usités de tout temps par la police succèdent à des innovations. Le knout est en vogue ainsi que le bâtonnement du foie. Et quand on veut extorquer des aveux, rien ne manque, ni les pointes sous les ongles ni les autres grands moyens que ces techniciens en tortures possèdent. Nombre de femmes, après avoir subi toutes sortes de tortures, ont la tête rasée; elles ont connu les insultes les plus grossières, et se sont vues menacées de connaître dans les cachots de la Sûreté les capacités viriles de leurs tortionnaires.

L'ouvrière Chryssa, après avoir été battue, déshabillée et ligotée, menacée ensuite des brutalités les plus ignobles a eu un choc violent des nerfs. Elle est restée malade plusieurs mois. En Septembre 1936, le chimiste Erourkakis, détenu à la Sûreté générale d'Athènes, à demi-mort par les tortures, fut jeté par la fenêtre d'une hauteur de 15 mètres, et écrasé sur le sol. Pour se dégager de toute responsabilité, on a prétendu ensuite qu'il avait voulu s'enfuir. De la même façon fut aussi tué Iascarides à Salonique en Novembre 1937. Le paysan Charamantas, originaire de Pangarion (Macédoine) a succombé par suite des tortures que les gendarmes de l'escorte lui ont fait subir...

La réalité dépasse l'imagination. Voici en quel termes M. Cafandaris, ancien président du Conseil, Président du Partides Progressistes, jadis ministre et collaborateur de Venizelos, parle de cette terreur inouïe dans son manifeste du 12 Janvier 1938. M. Cafandaris n'est évidemment pas un communiste:

" Des milliers d'honnêtes travailleurs remplissent les taudis des maisons de détention et les prisons ou peuplent les îles désertes. Très nombreux sont ceux qui ont été soumis à des tortures inouïes en usage seulement pendant le Moyen Age. Enfin, dans ses persécutions, la dictature montre une plus grande fureur encore devant le courage de la jeunesse estudiantine. "Si on a parlé jusqu'ici de mort d'hommes, nous, n'ayant pas suffisamment de données pour les vérifier, nous ne pouvons pas confirmer ces rumeurs. Mais chaque fois qu'on annonce des "suicides" ou des "morts subites" ou des "évasions", ou des "accidents" de personnages agissants et de détenus politiques, l'opinion publique doit avoir en vue que sous ces euphémismes se cachent de sombres agissements".